



LE 12 JUIN, MANIFESTONS POUR GAGNER SUR NOS REVENDEICATIONS !

Dans le cadre d'un semblant de dialogue social, tous les projets de l'entreprise vont bon train.

La direction de l'infrastructure n'échappe pas à cette stratégie.

Orientations, décisions qui, selon la Direction, ont l'objectif d'améliorer la production, mais dans les faits nous assistons à une détérioration sans précédent du service public et des conditions sociales des cheminots.

Que ce soit la réorganisation des établissements, la remise en cause de notre réglementation et de notre régime des agents voies, les SPRC, la NRT, l'astreinte, Infra Rail..., l'ensemble de ces projets ne fait qu'affecter, d'une manière importante les conditions de vie et de travail des cheminots et détériore l'organisation de la production et les conditions de sécurité.

La maintenance de proximité réactive, épine dorsale de la qualité de service public et de nos métiers à statut, subie une attaque sans précédent.

Cela ne peut plus durer ! Il en va de l'unicité de notre entreprise et de notre statut.

Face à cette situation, la CGT a proposé aux autres fédérations le dépôt d'une DCI (Demande de Concertation Immédiate). Toutes les fédérations sauf la CFE/CGC ont déposé une DCI le 22 Mai pour exiger :

- **Le maintien du régime particulier des brigades de la voie avec une revalorisation de la prime de travail pour l'ensemble des cheminots de l'équipement.**
- **Les embauches immédiates à l'équipement par le remplacement de tous les départs.**
- **Des mesures permettant d'améliorer le déroulement de carrière pour la reconnaissance de l'évolution de nos métiers et de leur technicité.**
- **Le maintien des roulements d'astreinte.**

- ⇒ **Le maintien des unités d'affectation, des accords locaux et que tout détachement se fasse sur la base du volontariat.**
- ⇒ **Des mesures qui permettent une véritable reconnaissance de la pénibilité et des contraintes de service public, dans tous les métiers de l'équipement, ce qui n'est pas le cas actuellement avec le choix unilatérale de l'entreprise, d'exclure 13 métiers de l'équipement dont le SEG, des caténaires...**
- ⇒ **Des conditions d'hébergements dignes de ce nom pour les gros chantiers.**
- ⇒ **Le maintien et le développement de nos savoir faire dans nos EIV.**
- ⇒ **Le transport de nos matériaux par des moyens FRET SNCF de l'entreprise intégrée.**

Les fédérations syndicales ont été reçues le 27 mai 2008, il en est ressorti : La reconnaissance des opérateurs et techniciens du SEG comme métier à pénibilité avérée, des premières mesures sur les qualifications C et D. **mais cela est loin du compte !**

C'est dans ce cadre, que l'ensemble des fédérations appelle les cheminots de l'équipement et du matériel à manifester à Paris le 12 Juin 2008.

A toi cheminot de l'équipement : A court terme dans un avenir proche, c'est ta santé, ton travail, ta sécurité, ton emploi, ton salaire, ton statut qui risque d'être remis en cause par ces choix néfastes et libéraux.

Pour exprimer ton mécontentement et tes exigences.

Pour gagner sur tes revendications.

Signe massivement la pétition nationale de l'équipement CGT et celle des salaires.

**Inscris-toi pour participer
à la manifestation nationale unitaire
le 12 juin à Paris.**